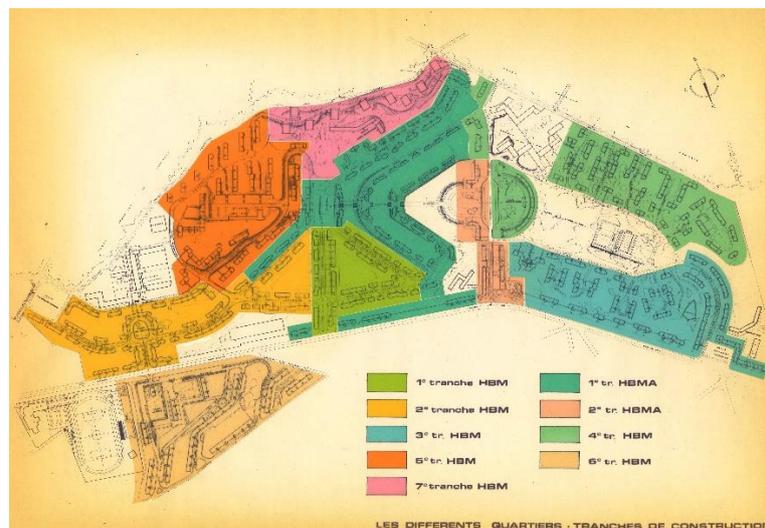


## La Butte Rouge : main basse en catimini...

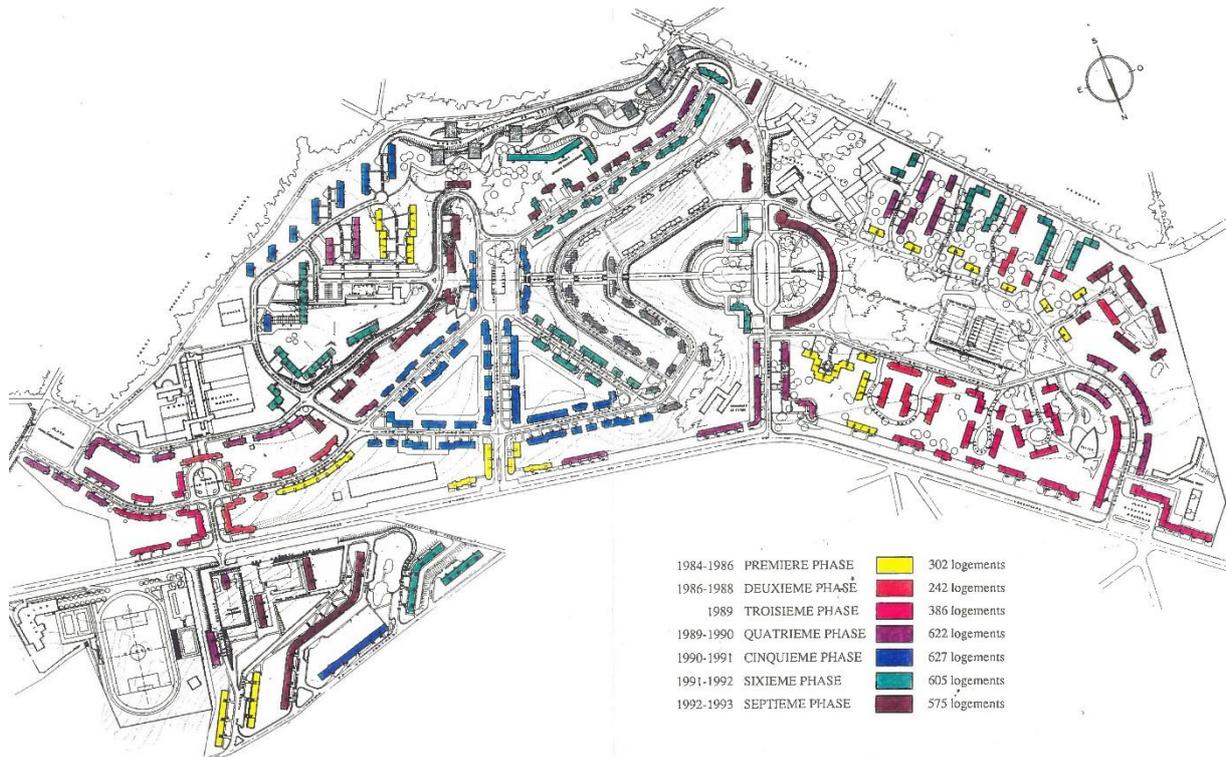
Construite entre 1931 et 1965 à Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine, par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutté, André Arvisdon et Paul Sirvin, sans oublier le paysagiste André Rioussé, la cité-jardin de la Butte Rouge est reconnue comme un exemple emblématique du mouvement moderne, d'urbanisme humaniste et de qualité paysagère. Erigée dans le cadre du plan d'aménagement du Grand Paris d'Henri Sellier, elle s'étend sur 70 hectares et compte 4 000 logements sociaux, dont la plupart classés en catégorie PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et destinés aux foyers les plus modestes : ses habitants représentent un tiers de la population de Châtenay-Malabry. Entre 1984 et 1994, l'ensemble des logements a fait l'objet d'une réhabilitation par Pierre Sirvin (fils de Paul Sirvin) qui avait conçu les dernières phases de construction de la cité-jardin. **La Butte Rouge a reçu le label « architecture du XX<sup>e</sup> siècle » mais ne bénéficie malheureusement pas de régime de protection au titre des sites ou monuments historiques.**



Photo aérienne des premières phases de construction de la cité-jardin



Plan masse des différentes phases de **construction** de la cité-jardin



Plan masse des différentes phases de **réhabilitation** de la cité-jardin entre 1984 et 1994



Photo aérienne de la cité-jardin

En 2015, l'architecte urbaniste Claire Schorter, avec l'Atelier Jacqueline Osty pour le paysage, ont été désignées par l'*Office HLM départemental Hauts-de-Seine Habitat* encore propriétaire à l'époque de la Butte rouge, pour établir un **plan guide de rénovation / restructuration du quartier portant sur l'ensemble de la cité-jardin**. Le projet semblait cohérent et globalement respectueux du bâti existant. Cependant, le maire de Châtenay-Malabry à l'époque: Georges Siffredi n'a pas donné suite au projet.

Jusqu'alors propriété de l'*Office Public HLM Hauts-de-Seine Habitat*, **le site de La Cité-jardin de la Butte Rouge a été cédé en 2018 à la Coop Hauts-de-Bievre Habitat**, historiquement Office Communal de la Ville d'Antony dirigé par ses élus.

Le service d'urbanisme de Châtenay-Malabry s'est mis ensuite à travailler de manière confidentielle sur un autre projet urbain pour la transformation de la cité-jardin pour lequel **la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) d'Ile-de-France a émis un avis défavorable**. Certains habitants se sont montrés inquiets des intentions de la municipalité qui a vidé deux îlots-tests (*le quartier des aviateurs* qui fait partie des premières phases de construction de la cité-jardin) de ses habitants afin de détruire puis reconstruire lesdits îlots (en les reconstruisant plus massifs et denses). Après être resté longtemps opaque sur ses intentions concernant la totalité de la cité-jardin, **la mairie a élaboré quatre scénarii avec l'ANRU. Le pire d'entre tous envisageait de garder quelques architectures remarquables (environ 20% du bâti)** – à la manière d'un Le Corbusier avec son plan Voisin pour Paris – et de raser les 80% restant pour y construire... un éco-quartier alors que la Butte Rouge est une cité-jardin (un éco-quartier d'avant-garde conçu dans les années 30).

Les raisons évoquées par la municipalité aujourd'hui pour justifier ce projet amnésique sont les problèmes d'humidité, de ventilation, d'exiguïté et l'accessibilité handicapée de certains logements. **Ils proposent de détruire de nombreux logements tandis que ceux-ci sont parfaitement réhabilitables et transformables**. Sur le plan écologique (ne serait-ce qu'au niveau du bilan carbone) c'est une bien meilleure solution que de détruire pour reconstruire des logements neufs. L'ancien maire de Suresnes : Christian Dupuy - par exemple – a très bien réussi à préserver La Cité-jardin de Suresnes et créer un musée (Le MUS) dédié en grande partie à l'histoire de celle-ci.

Le témoignage de la cité-jardin de la Butte Rouge : un modèle d'urbanisme social humaniste souvent pris en référence doit-il disparaître à cause de la volonté d'un élu ? Georges Siffredi : ancien maire de Châtenay-Malabry pendant 25 ans qui après avoir été réélu au premier tour aux dernières élections municipales cette année – après le décès prématuré de Patrick Devedjian du Covid 19 – est devenu président du conseil départemental des Hauts de Seine et de l'établissement territorial Vallée Sud Grand Paris. **Mais le nouveau - jeune - maire du parti Les Républicains de Châtenay-Malabry : Carl Segaud semble vouloir continuer la politique de la ville entamée par son prédécesseur.**

Comme l'écrivait récemment Dominique Masson dans son article sur le site patrimoine-environnement.fr la seule solution pour préserver la cité-jardin serait d'introduire une **instance de classement au titre des monuments historiques**. Jack Lang a déjà écrit trois lettres à ses trois derniers successeurs pour leur exprimer sa préoccupation au sujet de la préservation de ce lieu historique.

**Les nombreux défenseurs de la Butte Rouge attendent aujourd'hui une réaction forte de la part de Roselyne Bachelot (nouvelle Ministre de la Culture) car c'est la seule qui puisse mettre un terme aux intentions de spéculation immobilière que l'équipe municipale de Châtenay-Malabry projette sur ce site.**



Photographies prises par Barbara Gutglas, architecte-ingénieur militante et citoyenne de Châtenay-Malabry



Photos © Marc Sirvin, lors de la visite organisée par *Les Promenades Urbaines* le 22 juin 2019. Guides: Jacques Deval, Bénédicte Blanchon Elisabetta Creghini et Barbara. Gutglas

Paris, le 7 septembre 2020

Comité familial de défense de la Butte Rouge :

Claire Sirvin, Pascal Sirvin, Louis Sirvin, Marc Sirvin, Alexandre Sirvin, architectes